

Sélection des « 101 projets » au Théâtre de Paris, en 2013. Les jeunes ayant convaincu le jury (Marc Simoncini, Jacques-Antoine Granjon et Xavier Niel) reçoivent 25000 euros.

## Gagner un concours peut rapporter gros

Le pitch, c'est le dernier jeu à la mode. Et il peut rapporter gros : de quoi financer tout ou partie du démarrage de sa start-up! A condition d'avoir au préalable convaincu un jury dans le temps imparti, ce qui fait tout le sel et toute la difficulté de l'exercice : cinq minutes pour présenter son projet (déstabilisant, surtout la première fois) et cinq minutes pour répondre aux questions (aller à l'essentiel, ne pas se noyer dans les détails... tout ce que l'éducation à la française ne vous apprend pas!). Et ensuite, au revoir et merci. Au candidat suivant! Les sommes en jeu sont-elles alléchantes? L'opération « 101 projets », lancée en 2013 par le trio Niel-Simoncini-Granjon, a été dotée de 25000 euros par projet primé. Mais la plupart des prix se situent plutôt entre 3000 et 10000 euros, dont une partie sous forme de prestations en nature fournies par les

indispensables partenaires. C'est le cas de « 100 jours pour entreprendre » que parraine Frédéric Mazzella, le fondateur très en vue de BlaBlaCar, une compétition à destination des 18-26 ans. Les dix lauréats sont gratifiés d'une sorte de kit de l'entrepreneur d'une valeur de 5000 euros, dont la moitié en cash et le reste sous forme d'accompagnement juridique et comptable, d'assurances, de mentorat et d'adhésion au réseau Esprit d'entreprise... D'autres concours permettent aussi d'obtenir un label reconnu, comme celui de Tremplin Entreprises ou de Lyon Start Up, qui crédibilise le dossier auprès des investisseurs. Mais pour les entrepreneurs en herbe un peu débrouillards, gagner un concours, c'est surtout se créer en peu de temps un réseau personnel dans lequel, avec un peu de chance,

figureront une ou deux célébrités du Web. Un capital inestimable. La France aura bientôt autant de concours de start-up que de fromages. Il en existe en régions, comme Créa'Vienne, qui pose pour condition aux lauréats d'implanter leur siège dans le département. D'autres réservés aux étudiants, comme le concours Pépite-Tremplin pour l'entrepreneuriat étudiant, dont les trois premiers prix sont dotés de 20000 euros. La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) organise les trophées de l'Entrepreneuriat au féminin, dont la dénomination est assez claire. Le concours Talents des cités vise les créateurs d'entreprise ou d'associations des quartiers difficiles. Et pour la première fois cette année, on a pitché jusque dans les allées du Salon de l'agriculture. Qu'on se le dise : la start-up est aussi dans le pré! **A.-M. R.**